

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Communiqué de campagne "Faire gagner la gauche à gauche"
No 13

**Sur France inter, une candidate surprise,
 Mme Parisot se met en quatre... et fait du Sarkozy**

- Politique - Communiqués "anti-Sarko" -
Date de mise en ligne : lundi 5 février 2007

Démocratie & Socialisme

Sur France inter, ce lundi 5 février, à 70 jours de la présidentielle, Mme Parisot à l'égal d'une candidate, a eu droit à 40 ' en pleine écoute (8 h 20 - 9 h) pour diffuser ses positions néo-libérales intégristes similaires à celles de Nicolas Sarkozy...

Remarquez, c'était redondant mais pas inintéressant pour qui voulait prendre la peine de déchiffrer les « besoins d'air » derrière lesquels, en bonne communicante, elle dissimule ses exigences en faveur des actionnaires et contre les salariés...

On comprend à l'entendre, pourquoi son prédécesseur, le baron Seillière avait qualifié Sarkozy de « Zinedine Zidane du gouvernement », et elle-même l'avait fait ovationner à Jouy-en-Josas, le 30 août dernier...

Parce qu'elle a ce point commun avec Nicolas Sarkozy, : il FAUT qu'elle mente habilement. Elle défend des propositions tellement anti-populaires, qu'il lui faut les masquer, les habiller sous le couvert de la « méritocratie » de l'intérêt des « entreprises », de l'intérêt de la compétitivité, de la concurrence internationale... Si elle parlait franchement en mots crus, ordinaires, de ce qu'elle propose, tout comme Nicolas Sarkozy, elle se ferait jeter à coups de balais par les électeurs... alors pour mieux tromper les « travailleurs » il faut enrober, dénaturer, masquer... vampiriser « la France qui se lève tôt »...

Elle est contre les 35 h et pour qu'il n'y ait plus de durée légale, ni les 35, ni les 39, ni les 40 h... elle, c'est les 45 h sans gain de salaire...

Elle fabrique des néologismes comme « l'employabilité », la « séparabilité », « l'agilité » des contrats de travail, elles appelle « charges », la part du salaire indirect différé, et elle veut ainsi baisser tous les salaires bruts.

Comme son ami Sarkozy, elle veut baisser les majorations, les cotisations sociales, l'imposition des heures supplémentaires pour les rendre moins coûteuses que l'embauche. Comme son ami Sarkozy, (qui l'a affirmé dix fois lui-même et ne l'a démenti mollement qu'une fois par le biais d'un porte-parole), elle est pour étendre le Cne... elle est contre le Code du travail, pour qu'il y ait moins de loi, moins de juge, moins de prud'hommes, moins de syndicats, moins d'institutions représentatives du personnel, moins d'inspection du travail, moins de droit pénal du travail...

Par exemple, quand on lui parle salaires, et des fameux 4000 eur gagnés par les couches dites moyennes » de JF Coppé, elle affirme sur France inter : « ce pourquoi nous nous battons, c'est pour que le maximum de français gagnent plus de 4000 eur, c'est cela l'essentiel ». Bien sûr ! l'essentiel n'est pas d'élever le salaire médian qui est de 1450 eur, ni le Smic à moins de 1000 eur, non, c'est de faire passer la barre des riches à 2, 3, 4 % de salariés en plus...

Que les autres crèvent la bouche ouverte, ils ne sont pas assez méritants !

Par exemple, quand on lui parle des gros salaires, elle affirme que ce n'est pas immérité, pourvu que cela corresponde à une performance, par exemple, les footballeurs célèbres gagnent de grosses sommes parce qu'ils font du beau spectacle, et c'est normal précise t elle qu'ils gagnent plus que ceux qui sont en deuxième, troisième division... Pas question de trouver les salaires excessifs des grands sportifs vendus à l'encan sur les bourses mondiales, non, elle les prend comme exemple pour les patrons. Sans prendre la peine de souligner qu'un footballeur, riche hère, ne peut jouer aux jeux du cirque que pendant un court extrait de sa vie physique, tandis que les plus vieux patrons, après avoir gagné 300 ou 400 fois le Smic partent en retraite avec des parachutes dorés, encore cent fois supérieurs... pas question pour Mme Parisot, 276° fortune de France, de concéder qu'il y a le

**Sur France inter, une candidate surprise,
 Mme Parisot se met en quatre... et fait du Sarkozy**

moindre excès dans les pharamineux salaires patronaux et revenus des actionnaires... Pas question non plus de concéder qu'il y a des patrons voyous, non car il y a la "part de risque"... laquelle doit sans doute valoir amnistie du "grand" aventurier si proche du "grand" financier...

Enfin "risque" ; il ne faut pas exagérer l'attrait du concept parce que, poussée dans ses retranchements, Mme Parisot a déjà expliqué que les 65 milliard d'eur perçues par les entreprises, c'était justifié contre le "risque des 35 h"...

Selon elle, il ne faut pas faire la même erreur collective sur les richesses que sur la réduction du temps de travail : il ne faut pas mieux les répartir, il faut les augmenter ! Ainsi certains travailleront plus, certains seront plus riches, et cela tirera, ment-elle, tout le monde vers le haut. Comme s'il n'avait pas été prouvé, que même en période de croissance, ceux qui travaillent deux fois plus et gagnent deux fois plus le font au détriment des autres laissés sur le carreau... Comme si l'augmentation phénoménale des richesses en France ces dernières années ne s'était pas accompagnée d'une aggravation de la fracture sociale !

A un auditeur qui lui demande comment faire travailler davantage les « seniors » et remettre en cause les 35 h tout en prétendant donner du travail aux jeunes, elle répond cyniquement, que « oui », c'est possible à condition non pas de partager le gâteau du travail mais de l'augmenter... Elle qui dit que si elle travaille 7 h, elle a besoin d'une assistante, mais si elle travaille 10 h elle a besoin de deux assistantes, ne semble pas comprendre qu'en fait le choix de son système c'est de faire travailler davantage la première assistante et d'accroître ainsi le surtravail des uns au détriment du sous-travail des autres...

La « séparabilité » ? La voilà qui ment encore, elle qui prétend « ne rien toucher » par ailleurs au droit collectif du licenciement, mais permettre une « nouvelle façon » de rompre le contrat, en gros par transaction, par consentement mutuel, par « divorce » à l'amiable. Cela veut pourtant bien dire qu'une procédure individuelle contractuelle se substituerait à des procédures collectives légales ! Ce serait au « choix volontaire » des parties concernés prétend-elle : mais l'ordre public social qui est le notre, bâti depuis des décennies, en la matière, n'est ce pas un système de droit collectif, républicain qui l'emporte sur le choix individuel imposé par un patron dominant à un salarié subordonné ? La meilleure protection d'un salarié n'est elle pas collective ?

Elle « préfère le contrat à la loi » : normal puisque ce qui différencie le contrat de la loi, c'est que pour le contrat il faut impérativement la signature du Medef, alors que pour la loi, une majorité parlementaire des élus au suffrage universel suffit - même si le Medef n'est pas d'accord ! Elle préfère évidemment son droit de veto aux lois de la République...

Par exemple, pas question pour elle de dire qu'il faut augmenter le Smic qu'elle voudrait démanteler (qu'il soit augmenté par une « commission des sages non politiques, qu'il soit différencié au niveau national, qu'il soit annualisé et non plus mensualisé...). En cela, elle est d'accord avec Nicolas Sarkozy qui (lorsqu'il ne parle pas aux ouvriers qui se lèvent tôt) explique que si on augmente le Smic on fait fuir les capitaux, et les capitalistes et que c'est une perte pour la France. Sur France inter, Mme Parisot répète cela : si on ne paie les grands patrons comme il se doit, ils vont à Hong-Kong, Londres ou New York : pas un mot sur l'immoralité, le pillage que cela implique, non, Johnny Halliday et ses épigones ont raison, cela lui semble normal et il faut se plier à ce genre de chantage.

Par exemple, elle choisit sur France inter d'inviter et d'interroger un patron de la Sorbonne, qui parle comme un patron depuis un émirat arabe où il vend le nom de la Sorbonne : il faut sélectionner les étudiants par « la réussite » et il faut qu'ils paient davantage pour fréquenter l'université. En gros un système à l'américaine d'universités chères et privées, réservées à l'élite, qui a les moyens de se « sacrifier » pour y faire rentrer ses enfants : ledit patron d'une université pourtant publique ne demande pas davantage de fond publics pour les universités, non, il veut les privatiser, comme il le fait pour la Sorbonne (et d'autres pour le Musée du Louvre) en Arabie. Pas un mot sur la ségrégation sociale qui éloignent tant d'enfants d'employés et d'ouvriers de l'université.

**Sur France inter, une candidate surprise,
 Mme Parisot se met en quatre... et fait du Sarkozy**

Non, il faut un système qui sélectionne et pousse les meilleurs... son souci, transparent, c'est la compétition pas la solidarité, c'est l'élitisme, pas le bonheur de la masse des citoyens et travailleurs, c'est la domination des actionnaires pas le partage des richesses créées par les salariés...

Une proposition, on pourrait faire se mettre en quatre les dirigeants syndicaux confédéraux sur France inter, 40' pour eux, ils représentent 16 millions de salariés, et ils ont 4,5 millions de voix aux prud'hommes, alors que Mme Parisot et son Medef n'y obtiennent que des scores groupusculaires, alors qu'il faut que le Medef manipule les petits et moyens patrons pour faire illusion sur sa représentation réelle...

Une autre serait de donner autant de parole 40' aux inspecteurs du travail qui se "mettent en 4" et contrôlent les riches patrons fraudeurs du CAC 40 (un sur deux est mis en examen) et tous ceux qui violent le code du travail : tenez par exemple, vers le 5 et 9 mars 2007, moment où, à Périgueux, sera jugé le brutal meurtrier des deux inspecteurs du travail, Sylvie Trémouille et Daniel Buffière qui essayaient le 2 septembre 2004, à Saussignac en Dordogne, de protéger juridiquement les droits des saisonniers agricoles surexploités...

Gérard Filoche, lundi 5 février 07

Attention : du 5 au 2 mars à Périgueux, procès du premier meurtre en 114 ans d'histoire de deux agents de l'inspection du travail... Claude Duviau, le meurtrier des deux inspecteurs du travail Sylvie Trémouille et Daniel Buffière, abattus le 2 septembre 2004 à Saussignac en Dordogne sera jugé. Tous les syndicats de l'inspection du travail semblent s'orienter, enfin, vers un appel à une présence massive, nationale, à partir du lundi 5 mars à Périgueux.

Post-scriptum :

Soutenez-notre action

Lire D&S revue mensuelle pour "ancrer le parti socialiste à gauche" 15° année, Abonnement 25 eur pour un an et 10 n° Chèque à l'ordre de D&S 85 rue Rambuteau 75 001 Paris